



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

64 rue de la Joliette 13002 Marseille

Tel 04 91 93 62 91 / 06 32 28 91 22

mail unsaterritoriaux@marseille.fr

Marseille, le 01/09/2025

A l'attention de :

François POUPARD
Directeur Général des Services

Objet : Demande de non-récupération des heures non effectuées durant l'intempérie

Monsieur le Directeur Général des Services,

En raison de l'intempérie survenue ce jour, certains agents n'ont pas pu accomplir l'intégralité de leur temps de travail, mais ont fait l'effort de se rendre sur leur lieu de travail.

Cette situation étant indépendante de leur volonté et relevant d'un cas de force majeure, l'UNSA Territoriaux Ville de Marseille vous sollicite afin qu'aucune récupération des heures non faites ne soit demandée.

Nous vous remercions de bien vouloir examiner favorablement cette demande, dans l'intérêt des agents concernés et afin de tenir compte des circonstances exceptionnelles.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général des Services, l'expression de notre considération distinguée.

La Secrétaire Générale
Mme Josselyne COZZOLINO